

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 15

Artikel: Une chasse à l'aigle
Autor: Forest, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199306>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

moins. Vous comprenez bien que ça ne pouvait aller toujours comme ça. Tant de choses ont changé dès lors ; la morale a suivi le mouvement.

Aujourd'hui, chaque personne à peu près a sa morale à elle. Riches et pauvres, savants et ignorants, gens d'église et incrédules : morales différentes. En tout cas, autant de professions et de métiers, autant de morales. Il y en a une pour les avocats, une pour les médecins, une pour les professeurs, une pour les notaires, une pour les journalistes, etc. Et dans le commerce : pharmacien, boucher, boulangier, épicier, tailleur, marchand de vin, fumiste, chacun a la sienne. Il y en a une aussi, toute spéciale, pour les bazars à bon marché et une pour les liquidateurs à perpétuité, dont la loi vient de tempérer les ardeurs. C'est le progrès.

— Je crois, ma parole, que tu as raison, mon brave Louis. Et comme toutes ces morales diffèrent, les hommes n'arrivent plus à s'entendre.

— Le seul point commun à ces morales, c'est de n'en avoir aucun — que le nom — avec celle de votre temps.

— Oui, enfin, celle qui disait : « Aimez-vous les uns les autres et ne faites donc pas à autrui ce que vous n'aimeriez pas qui vous fût fait. »

— Justement.

— Alors, Louis, tu penses que pour cette morale tout est fini ?

— Pas du tout, oncle Sami, ce n'est pas fini pour elle ; elle reviendra sûrement.

— Mais... quand ?

Porquîè la Fanchette aô sergent sè rêmariyé.

(Patois du Gros-de-Vaud.)

FIN.

Vo mè deret paôlitré que lè traô pénablyo, por li, à s'n'adze, dè menâ on train. Que se l'ai avai zu on maître à l'photo, stu boun'an, lo garçon n'aret pas zu lou front dè fère ribotte ona senanna, que l'a falhu que la Fanchette sè remettè à ariâ et à teri lè fémé. Que n'aran pas dû incrottâ dou vi, ion dè la Dzalye, l'auto dè la Foumetta, qu'an attrapâ la fouaire ona né que la porta dè l'étrablyo s'irè trovaye aôverta. Vo pouaidè mè dere onco que lo grand Salomon dè Velars (ci que maizdè lè bitès), n'aret pas zu fauta dè fondrè ona matolla dè buro po fère récrâitrè lou paî dèzo la panse aô Mâni, yau l'avai (pas on'âma ne vaô s'itrè trovâ que kan lo coup sè fé) d'ai marqués dè trin asse prévonde què mon paôdze. Sè paô, assebin, que la tésè dè fein saret plye hiauta et que lè vatsè ne saran pas se ingringalâye et pessèran mè aô seillon... Pisque vo fâ plyézi, vu bin craire cein que vo mè ditè ; mâ, ne fâ rin, yavalou grai, tot paraî, que la Fanchette sè satsè inaôblyâye avouè lou frâre dè dou chalvériens.

Aprî tot, quand réflèchou, su bin fou dè me fère tant dè bila et dè crouyo sang po clliaô dou. Ne volhian pas m'in savai grâ. Et, dû que l'on ne paô pas sè passâ d'ona femalla et l'autra d'on corps, et que laô dèmedzè tant d'itrè rêmariyâ, t'a Diu que sè mariéyan dzo sta né et que grand bin laô fassè!

Mâ, teindu que su quîè à mè crozâ la tita et mè bourlâ lou derrai sur lo fornet, youyo ma fenna trablyatâ pé la cousena. Paret que lè dzo rêvegnaite dè teri po lou for. Daissè savai cein que lè dzein dian. Faut que l'ai demandéyou.

— Luise !

— Quiè vaô-tou ?

— Vin-yai cé.

— Né pas lezi

— Porquîè ?
 — Mon laci est dèchu lou fû.
 — Dépatse-tè, dan.
 — Ne paô-tou pas veni, té?... Te dai itrè couai, dû lou teimps que te t'êtsaôdè.
 — Lè adi mè que faut que yaulo !
 — Pcr on iadzo...
 — As-tou oyu dèvezâ dè la Fanchette aô sergent ?
 — Te paô dere dè la Fanchette aô tambou... ! ?
 — Lo bouébo n'a min de dè dzanlyè, dan
 — L'a medzi son pan blianc lo premi, la mimma... ! Mâ faut-te què ci gieux dè tambou aussè su l'eindjornâ ? ! Nè pas ta Luise que sè saret laicha tsampâ dè la pudra ai ge pè on estafè de cllia sorta. L'arè d'aboo zu épudzi ci fémalli, ci vilhou...
 — Luise, ton laci montè !
 — Passa-mè lou pot.
 — Vaissè tot plyan.
 — Tè desè ?...
 — Tsouyé ! le toûmè... !
 — Tè desè dan ?... Vâl ! l'ai su. Lo comisse que sè trovavè sta vèprâ pé la boutèqua, in mimou teimps què la Fanchette, et que, te sâ, quand vaô dere oquîè lo dit rape-tape, l'ai a fé :
 — Mâ, Fanchette, quemin fédè-vo dè volhai lo tambou ?
 — Attiutadè, comisse, que l'ai a repondu, l'étaï adi perque à m'einbètà que mè su dè-patscha dè l'ai dere qu'oi po m'in débarassi.
 Ora, dis-vai on pou, est-te on'estiuzâ, cein, et n'aret-te pas mèretâ qu'on l'ai fassè lè cornès... ? !
 Octave CHAMBAZ.

Une chasse à l'aigle.

Les journaux ont jadis commenté avec admiration une capture d'aigle qui a fait grand bruit parmi les montagnards d'Unterwalden et mis le sèau définitif à la réputation d'intrépidité d'un des plus fameux chasseurs de chamois des Hautes-Alpes, Wilhelm Amrhein.

Depuis longtemps déjà on n'avait plus vu d'aigles dans la vallée d'Engelberg, le curieux village si merveilleusement assis autour de son abbaye de Bénédictins, au pied du Tittlis, et qu'une poussée subite d'affreux grands hôtels menace d'abîmer à jamais. Mais au printemps dernier, on signala qu'un couple de ces oiseaux s'était établi dans un nid abandonné. Les paysans regardèrent avec inquiétude planer au-dessus d'eux les nouveaux hôtes rapaces. Dans une vallée aussi étroite, chacun se sent menacé par ces brigands ailés ; et tout de suite on connut une liste de méfaits : un Alpin des Surène inférieures se vit ravir le même jour un chat et une poule ; un autre assista, sans pouvoir intervenir, à l'enlèvement d'une brebis qui venait de naître... Un concert de malédictions montait vers les aigles royaux qui n'en avaient cure et narguaient les carabines.

Les chasseurs de chamois surtout ne tarissaient pas d'injures. Pour empêcher l'extinction d'une si jolie race d'animaux, la chasse du chamois a été entourée, en Suisse, de mille difficultés. Dans certains districts, elle est entièrement prohibée, et dans les territoires généralement d'accès malaisé, où elle est autorisée, elle n'est ouverte que pendant un mois, à l'entrée de l'hiver, quand les premières neiges ont rendu plus périlleuses les ascensions des hautes montagnes. Les grands aigles faisant des jeunes chamois leur proie préférée, les chasseurs considèrent naturellement ces oiseaux comme des ennemis personnels.

Wilhelm Amrhein est un de ces passionnés tireurs de chamois. Ce jeune homme, un peintre qui étudia dans les écoles de Munich, a su se faire un certain nom par ses tableaux religieux. C'est un superbe type de Suisse montagnard, au regard doux, énergique et loyal, de la bonne, libre et solide race des Guillaume Tell. Fidèle à son pays, il y revient à chaque vacance et il étonne alors les guides les plus hardis par d'audacieuses ascensions.

Lorsqu'il arriva cet été, Wilhelm Amrhein résolut de débarrasser Engelberg des deux aigles. L'aire habitée par les oiseaux était placée à un en-

droit tout à fait inaccessible. A l'entrée de la vallée, entre Herrenrûti et Niedersurenen, est située une énorme muraille de roc à pic de 210 mètres de haut. Le nid se trouvait là, caché au fond d'une anfractuosité à environ 50 mètres du sol et de telle façon qu'on ne pouvait pas le voir. Pour l'observer, il fallut grimper sur une montagne en face et se servir d'une lunette. Grâce à ce stratagème, Amrhein put constater que le nid était aussi habité par deux aiglons qui n'avaient pas encore pris leur essor. Il décida de les capturer vivants en se faisant suspendre par une corde, le long de l'effroyable mur du rocher.

Avant de s'emparer des jeunes, le chasseur et ses amis essayèrent d'abattre le père et la mère. C'était une sage précaution. L'aigle n'attaque jamais l'homme, sauf quand on vient lui prendre ses petits ; alors il n'hésite pas à entrer en lutte avec le ravisseur. On connaît plusieurs exemples qui engagent les dénicheurs à la prudence.

Pendant huit jours, dès le lever du soleil jusqu'à la nuit, Amrhein accompagné d'un garde forestier et de Karl Hess, un paysan renommé par ses exploits d'ascensionniste et de chasseur, allèrent se mettre aux aguets sur le roc, au-dessus du nid. Mais l'endroit trop découvert était défavorable. On ne pouvait s'y cacher. Les vieux aigles n'osèrent pas rentrer à leur aire et ne se montrèrent plus que très au loin, comme des points noirs à peine perceptibles dans le ciel.

Découragé par une faction sans gloire et sans profit, Amrhein résolut de dénicheur les aiglons sans plus s'occuper des parents. Il ne fallait plus tarder. A la lunette on constatait qu'ils étaient déjà développés et prêts à prendre leur vol.

Au jour fixé, vers onze heures du matin, Amrhein et ses compagnons se réunirent sur le rocher qui surplombait l'aire. Le premier ouvrage fut de construire un appareil destiné à hisser le dénicheur jusqu'à la hauteur du nid. Dans ce but on abattit trois forts sapins dont le premier, étagé solidement au moyen des deux autres, fut couché sur le rocher, de façon à laisser dépasser au-dessus de l'abîme une extrémité qu'on arma d'une poulie. En arrière, un arbre resté debout servit de mât pour fixer une seconde poulie.

La muraille dans laquelle demeuraient les aigles n'était pas absolument droite. Elle formait au sommet un rebord qui surplombait d'environ trois mètres. Cette disposition était d'autant plus fâcheuse qu'elle devait éloigner de l'aire l'immense fil à plomb qu'allait être Amrhein, et qu'elle empêchait les amis chargés en haut de tirer sur la corde de voir le dénicheur et, par conséquent, d'arrêter l'ascension au bon moment. Pour remédier à cet inconvénient, on imagina, pour correspondre, un système de signaux à son de trompe. Tous ces préparatifs terminés, Amrhein, suivi d'un ami du nom de Wirth, fit le tour de la montagne et descendit dans la vallée jusqu'au-dessous du nid, à l'endroit où pendait la corde fixée aux poulies des sapins.

Cette corde avait trois cents mètres de long. Amrhein alors s'équipa. Il se mit pieds nus, s'attacha par devant un sac d'équipement, glissa un revolver dans sa poche et se lia au bras droit un piolet.

On tira par trois fois sur la corde — c'était le signal du départ — et l'ascension commença. D'abord tout alla bien. Amrhein montait lentement et sagement, mais à mesure qu'il arrivait plus haut la situation se modifiait. La corde, trop neuve, se détendit tout à coup et se mit à tourner rapidement sur elle-même, entraînant l'audacieux dans un vertigineux tourbillon. Puis le chasseur devant le jout d'un terrible mouvement ballant. Sorte de pendule monstre, il était soumis à des oscillations dangereuses que, d'en bas, par la corde qui pendait au-dessus d'Amrhein, Wirth essayait d'atténuer. Enfin le dénicheur arriva à la hauteur de l'aire et donna le signal d'arrêter. Mais, à sa grande stupéfaction, l'ascension continua. Il comprit vite qu'à cause des rebords de la montagne, les hommes qui, à 160 mètres au-dessus de lui, halaient sur la corde, ne l'entendaient pas plus qu'ils ne le voyaient. L'instant était grave. En montant plus haut, Amrhein risquait d'être déchiré par les rochers. Pour remplacer le son de la trompe insuffisant, il tira des coups de revolver. L'effet fut instantané. Après quelques secondes d'immobilité, le chasseur se trouva rapidement redescendu sur le sol à son point de départ.

Surpris par ces détonations insolites, alors qu'ils

attendaient des éclats de trompe, les amis d'Amrhein avaient eu un terrible mouvement d'inquiétude. Pour se rendre compte des événements, le garde forestier osa ramper le long du sapin servant de support, et ainsi, la tête en bas, les pieds en l'air, le corps plus qu'à moitié penché sur le précipice, il avait sans doute, à cause du vertige qui le saisit à ce moment, vu Amrhein aux prises avec les vieux aigles. D'où la descente en hâte.

Il fallut à nouveau réunir toute la troupe et s'entendre au sujet des signaux. Il fut décidé, cette fois, que Karl Hess, qui n'était pas sensible au vertige, se glisserait comme le garde forestier jusqu'à l'extrémité du sapin et, de ce périlleux observatoire, surveillerait le dénicheur et commanderait la manœuvre.

Ainsi organisée, la seconde ascension réussit parfaitement. Amrhein, qui avait eu, au passage, le temps de reconnaître les lieux, avait demandé à être arrêté à cinq ou six mètres au-dessous de l'aire. A cet endroit, il se trouvait suspendu seulement à trois mètres d'une proéminence du roc. D'en bas, en guidant le chasseur par la corde, Wirth fit gagner un mètre. C'était suffisant. Amrhein enfoua son piolet dans la pierre et se tira jusque contre la paroi. De là, s'aidant des moindres aspérités, le dénicheur put grimper jusqu'au nid.

Les aiglons se laissèrent prendre assez facilement. Amrhein attribua cette condescendance à leur état de faiblesse. Ils étaient, en effet, privés de nourriture depuis plus de dix jours et, quoique l'aigle soit connu pour les longs jeûnes qu'il peut supporter, ils manquaient d'énergie. Ahuris de recevoir cet hôte inattendu, ils battirent des ailes et tendirent le bec. Le chasseur les empoigna vivement par le cou et les enferma dans le sac d'équipement fixé sur sa poitrine.

L'aire était construite de branches croisées et de mousse; elle mesurait environ 1 m. 60 de largeur sur 1 m. 30 de long et 0 m. 70 de hauteur. Deux squelettes de marmottes, des vertèbres et la tête d'un jeune chamois, différents os et plumes de perdrix de neige et de coqs de bruyère, attestaient la voracité des aigles.

Après avoir pris cent précautions avant de s'abandonner dans le vide afin, en se laissant glisser du rocher, de ne pas donner une trop forte secousse à la corde et d'éviter des oscillations trop prononcées, Amrhein fut redescendu dans la plaine.

Un des aiglons pesait déjà six kilos.

La seconde ascension avait duré plus d'une heure. Telle fut cette chasse qui restera mémorable dans la vallée d'Engelberg. Depuis, l'aigle mère a été tuée, à coups de fusil, également par Wilhelm Amrhein; elle mesurait, les ailes déployées, 2 m. 50 d'envergure.

LOUIS FOREST.

Avril. — Le temps incertain et froid de ces derniers jours, ne fait-il pas songer au vieux dicton, toujours vrai?

En avril,
Ne te découvre pas d'un fil.

Toujours du nouveau. — La maison *Corbas et Cie*, dont les cartes postales illustrées sont très goûtées, vient d'en publier quatre nouvelles. Le succès de ces cartes est assuré, puisque les sujets en sont tirés de la pièce de M. Morax: *La nuit des quatre temps*. Les éditeurs ont choisi la scène principale de chacun des quatre actes. — En vente dans tous les magasins de papeterie et de librairie.

Histoire du Canton de Vaud de M. P. Maillefer, professeur (P. Payot et Cie, libraires-éditeurs). — Deux fascicules de cet intéressant ouvrage ont été déjà publiés. Mieux que tout autre réclame, ces deux seules livraisons permettent de juger de l'importance de l'ouvrage de M. Maillefer et du soin éclairé qui préside à sa préparation. Abondance et exactitude de renseignements, clarté de style, impartialité des considérations personnelles de l'auteur, tout est à louer dans cette publication. Ajoutons que de très nombreuses illustrations complètent fort judicieusement le texte et que l'exécution typographique, œuvre de l'imprimerie Viret-Genton, est irréprochable. — L'ouvrage paraît en dix livraisons mensuelles à **0.70 centimes**, prix de souscription, soit **fr. 7** le tout. *Si tôt la souscription close*, le prix de l'ouvrage, en librairie, sera porté à **fr. 10**.

Après l'examen.



— J'ai eu un prix de moins que l'année dernière.
— Et l'année dernière, combien en as-tu eu?
— Un.

Boutades.

A l'hôpital:
Le docteur fait sa visite.
— Eh bien, Barbey, comment ça va-t-il ce matin?
— Très bien, M. le docteur, très bien; j'ai un appétit de cheval.
Le docteur se tournant vers l'infirmier et souriant: « Une bonne ration de foin à Barbey. »

Le malade, à l'infirmier: « Ajoutez une portion d'avoine, M. le docteur me fera bien l'honneur de dîner avec moi. »

Notes d'un vieux garçon. — Les femmes qui sont laides ne le savent pas assez; celles qui sont belles le savent trop.

Une belle femme sans esprit est comme une page de calligraphie dans laquelle il y a des fautes d'orthographe.

Certaines jeunes veuves portent le plus coquettement qu'elles peuvent leurs sombres vêtements de deuil et sortent le plus souvent possible. S'appliquent-elles autant à pleurer leur défunt mari qu'à montrer qu'elles n'en ont plus?

Madame, à table, présente, à l'un de ses convives, une assiette de biscuits: « Monsieur, vous plairait-il, un biscuit? »

Le petit Jules, qui se tient, très sérieux, au bout de la table: « J'aimerais bien qu'on me demande si je veux un biscuit. »

Les maisons qui bordent les Escaliers-du-Marché, à Lausanne, ont, grâce à leur orientation, le rare privilège de jouir du soleil durant toute la journée. Jusqu'à midi, c'est la face orientale que caressent les rayons de l'astre du jour et, de midi au soir, c'est la face occidentale.

Un propriétaire de ce quartier, qui avait un appartement à louer, fit insérer dans les journaux, une annonce ainsi conçue.

Escaliers-du-marché, N°... appartement à louer, 2^{me} étage. Soleil levant toute la journée.

En 1798, les Russes passent en Suisse. A Echallens, devant la fontaine, Suzette s'écrie:
— Dis moi, Fanchette, qu'est-ce que c'est que ça pour des sordas?

— Ça, répond l'autre, c'est des cosaques.
— D'ousqu'ils viennent alors?
— Eh, pardienne, de la Cosakie!

Un jeune élégant, à qui la « panne » tient fidèle compagnie, est en délicatesse avec son tailleur. Celui-ci refuse énergiquement de lui livrer, à crédit, un costume neuf.

— Pas de costume neuf! déclare-t-il énergiquement. Mais si vous avez des réparations à faire?...

Alors, le jeune homme tirant vivement un bouton de sa poche:

— Soit! recousez-moi donc un veston à ceci!

On nous écrit:

« Au mois de janvier, appelé à séjourner quelques jours dans une petite ville du canton, je pris gîte dans un des rares hôtels de la localité.

» Le premier soir, le patron, en personne, me conduisit dans la chambre qu'il m'avait destinée et, après avoir complaisamment allumé la bougie, me tint le petit boniment que voici, en me montrant le lavabo:

« — Il n'y a pas d'eau dans la cafée et dans le pot de cuvette, parce qu'il gèle très fort dans la chambre et que ces récipients pourraient sauter. »

A l'école du dimanche:

— Et toi, ma petite Marguerite, peux-tu me dire combien il y a d'évangiles?

— Cinq, répond l'enfant: Mathieu, Marc, Luc, Jean et Selon.

Kursaal. — Mercredi soir a eu lieu la soirée de gala, à l'occasion des adieux de Bertin. Salle comble naturellement et du « meilleur monde », ce qui prouve une fois de plus que le théâtre de Bel-Air répond à tous les désirs. Cette semaine, attractions nouvelles et toutes des plus intéressantes.

Recette.

Le vinaigre aux quatre voleurs. — Une lectrice du *Conteur vaudois* nous a demandé, il y a plus d'une année, la recette du vinaigre dit des quatre voleurs. (D'où vient qu'on le nomme ainsi?) Nous avons fini par la retrouver dans des papiers du XVIII^e siècle. La voici:

« Prenez de la menthe, de la sauge, de la rhue des jardins, de la lavande, de l'absinthe, du romarin, de chaque une poignée; trois livres de vinaigre fort. Mettez tout cela dans un vase de verre bien bouché, et après l'avoir tenu en infusion au bain-marie pendant vingt-quatre heures, faites-le bouillir pendant une heure; quand le mélange sera refroidi, coulez avec une forte expression, ajoutez-y une demi-once de camphre, et conservez-le dans un vase de verre bien bouché, pour vous en servir dans l'occasion. »

Ce vinaigre-là ne vaudrait rien pour la salade au « rampon », à cause du camphre. Aussi bien s'en servait-on autrefois comme désinfectant. On recommandait aux personnes qui avaient été en contact avec des malades atteints d'affections contagieuses, de s'en laver souvent les tempes, le nez et les narines et de s'en rincer aussi la bouche.

Livraison d'avril de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE: Les confessions d'un médecin de nos jours, par M. Reader. — Trop riche. Nouvelle, par Emile Couvreur. — Le combat dans la guerre moderne, par Abel Veuglaire. — Un poète hindou. Behramji Malabari, par Ernest Tissot. — La voix du sang. Roman, par M. Sciobéret (Quatrième partie.) — A la conquête de l'air, par C. Bühner. (Seconde et dernière partie.) — La France d'hier. Une tentative de restauration monarchique, 1871-1873, par Alphonse Bertrand. (Seconde et dernière partie.) — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, anglaise, américaine, suisse et scientifique. — Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.